

du Conseil des Arts du Canada et Gosconcert, à moins que ces deux organisations n'en conviennent autrement par écrit à l'avance.

Durant la période couverte par le programme la partie canadienne propose d'envoyer en tournée en URSS les artistes suivants:

- a) Karen Kain et Frank Augustyn - en mai - juin 1980;
- b) L'Ensemble de Stratford - à l'automne 1980;
- c) Un groupe populaire.

La partie soviétique examinera ces propositions.

Durant la période couverte par le programme la partie soviétique propose d'envoyer en tournée au Canada les artistes suivants:

- a) Le chœur de Moscou ou un autre chœur;
- b) Le quatuor Lyssenko;
- c) Un groupe populaire.

La partie canadienne examinera ces propositions.

Les organismes de concert des deux parties organiseront au besoin l'audition des artistes proposés pour que l'autre partie puissent juger de leur acceptabilité.

Si l'une ou l'autre des tournées proposées ne peut avoir lieu, des substituts seront proposés à la considération de l'autre partie.

Les deux parties sont également convenues d'encourager des tournées additionnelles. Les modalités relatives à ces tournées feront l'objet de négociations et des contrats individuels entre l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada ou des imprésarios canadiens ayant leur principale place d'affaires au Canada et Gosconcert ou d'autres agences appropriées de l'URSS, à moins qu'il n'en soit convenu autrement par écrit à l'avance entre l'Office des tournées